Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_08-DE

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

MODIFICATION DU REGLEMENT DES TITRES-RESTAURANTS

DELIBERATION
DEL-2026-10/n°08

Le jeudi 22 octobre 2026 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le vendredi 9 octobre 2026, s'est réuni à la Mairie de Coivert, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence d'Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		**SUPPLÉANTS**	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	**Alain KINDER**, Maire des ESSARDS	
Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire de FONTAINES-D'OZILLAC 1ère Vice-Présidente	Présente	**Jemmy HERVÉ**, Maire de MAZEROLLES	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2ème Vice-Président	Présent	**Viviane COTTREAU-GONZALEZ**, Maire de MONTROY	
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3ème Vice-Présidente	Présente	**Mikaël MOINET**, Maire NIEUL-LÈS-SAINTES	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4ème Vice-Président	Présent	**Bruno BARBIER**, Maire de LAGORD	
Eric BERNARDIN, Maire de BREUIL-LA-RÉORTE	Présent	**Julien BLASAC**, Maire de VARAIZE	
Anaïs BERTET, Maire de THÉZAC	Présente	**Erwan CHARLES**, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Présent, sans voix délibérative
Cécile BIRON, Maire de BRIVES-SUR-CHARENTE		**Chantal CHARTIER**, Maire du GRAND VILLAGE PLAGE	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent	**Martine DURVAUX**, Maire de CRAM-CHABAN	
Sophie COLLIN, Maire-Adjointe de LA LAIGNE	Présente	**Chantal FUMEAU**, Maire-Adjointe de SAINTE-RADEGONDE	
Brigitte DIOT-BESNIER, Maire de VOUHÉ		**Jennifer GABEAUD**, Maire-Adjointe de HAIMPS	
Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Excusée	**Hervé GAILDRAT**, Maire d'ANAIS	Présent
Marc MAIGNÉ, Maire de NIEUL-SUR-MER		**Christine MILLERAND**, Maire de SOULIGNONNE	
Eliane MARSAUD, Maire de COURPIGNAC	Présente	**Jean-Pierre NIVET**, Maire d'ANGOULINS-SUR-MER	
Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent	**Marie-Catherine PREVOT**, Maire de SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	
Joël PAPINEAU, Maire de SAINT-SORNIN	Excusé	**Bernard SEGUIN**, Maire de MESSAC	
Nicolas PERAUD, Maire de VILLEDOUX	Excusé – Pouvoir à Mme COLLIN	**Philippe SOULISSE**, Maire de RIOUX	
Marie-Noëlle SURAUD, Maire de COIVERT	Présente	**Jean-Marie TONNEAU**, Maire de BOUGNEAU	
Ornella TACHE, Maire-Adjointe de PAILLÉ	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAUDEAU	**Marie-Hélène VALLIER**, Maire de CONSAC	
Jean-Marc THOMAS, Maire de SAINT-SIMON-DE-BORDES	Présent	**Jean-Luc VARANCEAU**, Maire de VILLARS-LES-BOIS	
Marie-Line CHEMINADE, Conseillère communautaire déléguée SAINTES GRANDES RIVES, L'Agglo	Présente	**Audrey LE CALVÉ**, Administratrice CCAS de La Jarrie	
Lise MATTIAZZO, Vice-Présidente CDC Haute Saintonge		**Alain RENOUX**, Vice-Président CDC Cœur de Saintonge	
Gislaine NORMAND-THIMONIER, Présidente SIVOS Jaurès-Magnier	Présente	**Joël WICIAK**, Conseiller communautaire délégué CDC Vals de Saintonge	

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_08-DE

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		**SUPPLÉANTS**	
Christian BERTHELOT, Conseiller municipal de SAINTES		**Jacques GIROUX**, Maire-Adjoint de ROYAN	
Nadine DAVID, Maire-Adjointe de ROYAN	Excusée – Pouvoir à M. GRENOT	**Frédéric MILHIET**, Maire-Adjoint de LA ROCHELLE	
Nathalie ANDRIEU, Administratrice CCAS de ROCHEFORT	Excusée	**Olivier BERTRAND**, Administrateur CCAS de ROYAN	Présent
Thierry BARON, Vice-Président CCAS de SAINTES		**Isabelle GIREAUD**, Vice-Présidente CCAS de ROCHEFORT	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale			
Brigitte DESVEAUX, Conseillère départementale	Présente		

Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	29
MEMBRES PRESENTS :	18
NOMBRE DE POUVOIRS :	03
NOMBRE DE VOTANTS :	21

Sylvain POULARD, Payeur départemental était excusé.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17
Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17
Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_08-DE

MODIFICATION DU REGLEMENT DES TITRES-RESTAURANTS

DELIBERATION
DEL-2026-10/n°08

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Rappelant que le présent projet de règlement, a pour objet de mettre à jour les règles relatives à l'attribution des titres-restaurant aux agents du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime, adoptées par délibération du Conseil d'Administration du 2 juin 2022 ;

Que ce règlement a déjà fait l'objet d'une première modification, à la suite de l'avis du Comité Social Territorial du 8 novembre 2022 et de la délibération du Conseil d'Administration du 29 novembre 2022 ; que le présent projet vise à apporter de nouvelles adaptations ;

Précisant que la principale évolution proposée concerne la mise en place des titres-restaurants sous format dématérialisé ; que cette modification vise à remplacer le support papier par une carte de paiement ;

Que cette évolution s'inscrit dans une démarche d'amélioration des services proposés aux agents ; qu'elle permet de faciliter l'utilisation quotidienne des titres-restaurants grâce à un mode de paiement plus simple, plus pratique et davantage adapté aux usages actuels ;

Que, pour la collectivité, la dématérialisation des titres-restaurants constitue également un facteur de simplification administrative ; qu'elle permet de réduire les démarches liées au stockage, à la distribution et au traitement des titres-restaurants ;

Qu'afin de permettre une mise en œuvre progressive de la dématérialisation des titres-restaurants, une période transitoire est prévue du 1er octobre au 31 décembre 2026 ; que durant cette période, les agents pourront bénéficier, au choix, de titres-restaurants au format papier ou sous forme dématérialisée ; qu'à compter du 1er janvier 2027, la distribution des titres-restaurants sera exclusivement réalisée sous format dématérialisé ;

Précisant que cette modification est sans incidence sur les conditions d'attribution des titres-restaurants actuellement en vigueur ; que les critères d'éligibilité des agents, le nombre de titres attribués ainsi que les modalités de participation financière du Centre de Gestion demeurent inchangés ; que seul le support de délivrance des titres-restaurants évolue afin de permettre leur gestion sous forme dématérialisée ;

Qu'afin d'accompagner les agents dans cette évolution, un plan de communication sera mis en œuvre préalablement au déploiement du dispositif ; que celui-ci comprendra notamment une réunion de présentation animée par la société Edenred le 29 septembre 2026 ainsi que l'envoi d'un courrier électronique d'information à l'ensemble des agents concernés, accompagné d'une documentation pratique présentant les modalités d'utilisation des titres-restaurants dématérialisés ;

Considérant qu'il est donc proposé aux membres du Comité Social Territorial le projet de modification du règlement relatif à l'attribution des titres-restaurants afin d'intégrer la mise en place de la dématérialisation ;

Que cette proposition soumise au Comité Social Territorial, réuni le 25 septembre 2026, a reçu un avis favorable, et pourrait être effective dès le 1er novembre 2026 ;

DEL-2026-10/n°08

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_08-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- Approuve le projet de modification du règlement relatif à l'attribution des titres-restaurants afin d'intégrer la mise en place de la dématérialisation à compter du 1er novembre 2026.

Rapport n°08
Délibéré le 22 octobre 2026

Fait à La Rochelle, le 22 octobre 2026.

Le Président

Alexandre GRENOT

Signé par : ALEXANDRE GRENOT
Date : 29/10/2026
Qualité : PRESIDENT